

FORMULAIRE DE PLAINTE



VEUILLEZ UTILISER CE FORMULAIRE POUR DÉPOSER UNE PLAINTE AUPRÈS DE LA POLICE SI VOUS CROYEZ QU'UNE INFRACTION A ÉTÉ COMMISE OU EST SUR LE POINT D'ÊTRE COMMISE À LA *LOI ÉLECTORALE DU NUNAVUT*.

VOS COORDONNÉES (Les champs marqués d'un ♦ sont obligatoires)
VOTRE COMMUNAUTÉ♦
NOM COMPLET♦
ADRESSE DE RÉSIDENCE♦

NO DE MAISON/D'APPARTEMENT

RUE

ADRESSE POSTALE♦

C.P.

CODE POSTAL

TÉLÉPHONE (JOUR)♦ ()
TÉLÉPHONE (SOIR) ()
COURRIEL
RÉSUMÉ DE LA PLAINTE ♦

Veillez présenter brièvement le contenu de votre plainte. Fournissez des détails sur les événements pertinents et sur le moment où vous avez pris connaissance de ces événements. Joignez toute documentation pertinente en votre possession. D'autres détails pourraient être requis ultérieurement.

- Qui est visé par votre plainte? _____
 - Quand est-ce arrivé? _____
 - Où cela s'est-il passé? _____
 - Qu'est-il arrivé? _____
- _____
- _____
- _____


DÉPÔT DE LA PLAINTE

Votre plainte doit être déposée à la Gendarmerie royale du Canada (GRC) au plus tard 90 jours suivant le jour où vous avez pris connaissance de l'événement. Vous pouvez la déposer au poste de la GRC de votre communauté ou la transmettre à :

 Division « V » Opérations criminelles

Sac postal

Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0

 Téléc. : 867.975.4438

Énoncé de confidentialité : Les renseignements contenus dans le formulaire de déclaration de candidature sont recueillis en vertu de la Loi électorale du Nunavut. Les renseignements seront utilisés uniquement lors d'élections, d'élections partielles et de référendums. Les questions à ce sujet peuvent être adressées à la personne responsable de la protection de la vie privée au bureau d'Élections Nunavut à l'adresse privacy@elections.nu.ca ou en composant le 1.800.267.4394